



Il était une Foy

Juillet 2019 N°45 Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes et à tous,

Lorsque l'on devient élu, c'est en partie

grâce au contenu du programme qui est proposé aux administrés et en particulier aux électeurs. Il faut ensuite s'organiser avec transparence et simplicité pour pouvoir communiquer sur l'avancement et la concrétisation des actions annoncées.

Nous avons déjà évoqué dans le journal municipal de janvier 2018 le respect des engagements de l'équipe municipale, sans oublier de mettre en perspectives les projets à venir.

Nous annonçons la finalisation de plusieurs projets tels le nouveau terrain de grands jeux intercommunal, la restauration intégrale de la chapelle de la Salvétat, la montée en débit d'Internet, la borne de recharge pour véhicules électriques, la cuisine partagée entre l'EHPAD et les écoles.

Nous sommes fiers de pouvoir confirmer la réalisation de l'ensemble de ces projets structurants pour l'évolution de notre village dans le respect de son environnement.

Nous conservons toute l'énergie nécessaire pour finir les dossiers qui sont déjà engagés comme la piste cyclable, le projet du nouveau groupe scolaire, la salle des aînés...et bien d'autres encore.

Nous n'oublions pas l'entretien de l'ensemble des bâtiments et des espaces publics. C'est aussi l'occasion pour l'ensemble des élus de renouveler nos remerciements aux agents communaux, intercommunaux et agents des différents services et syndicats.

Très bonne période estivale à vous tous.

Votre Maire,
François Vives

C'est pour août !

Nouveau site Internet



Le lancement du nouveau site internet, dans le courant du mois d'août, sera l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion et de travail. En plus d'un contenu enrichi, les changements les plus significatifs concernent son design, son ergonomie et ses fonctionnalités.

Créé en 2006, le site actuel est devenu obsolète, inadapté aux nouveaux usages, notamment aux nouveaux écrans, tablettes et smartphones, et de ce fait moins utilisé par les usagers. Informer, communiquer, diffuser, le site web est un formidable outil de communication et un véritable service public qui doit être adapté aux pratiques actuelles des citoyens. Il accompagne au quotidien dans les démarches administratives, les loisirs et facilite la recherche d'informations en quelques clics. Parmi les nombreuses nouveautés que vous pourrez découvrir : un compte citoyen facilitant les échanges avec les services municipaux, des accès spécifiques par intérêt, des actualités et un agenda plus visibles, un accès facilité aux démarches administratives, un plan interactif. Les services municipaux continueront bien entendu d'améliorer cet

outil au fil du temps, en tenant compte de vos suggestions.

Un site web plus fonctionnel, c'est bien, mais l'ensemble des outils de communication municipaux sont complémentaires et continueront à être utilisés.

Le bulletin municipal conserve son importance, c'est le support papier le plus lu par les citoyens, il traite de thèmes complexes, qui nécessitent des analyses et des explications. Le panneau lumineux permet de diffuser rapidement des informations de courte durée. Les banderoles (qui ont un emplacement réservé) et les panneaux d'affichages permettent de communiquer autour d'événements ponctuels, festifs le plus souvent.

L'adresse du site Internet restera la même : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Dans votre journal de juillet...

Bilan de mandat > Page 2, 3, 4 et 5
Des réalisations concrètes

Règlementation > Page 7
Utilisation des drones

Grands projets > Page 6
PLU, piste cyclable et groupe scolaire

Associations > Page 8
Préparation du forum

Bilan des actions municipales

L'équipe municipale travaille au quotidien depuis plus de cinq ans à la mise en œuvre des propositions que vous avez approuvées lors des élections municipales de mars 2014 en nous donnant mandat. Ce bilan est l'occasion de rendre compte de notre travail. Il présente quelques illustrations, parmi beaucoup d'autres, de nos actions pour que chacun vive bien dans notre village. Dans un contexte où tout n'est pas toujours possible, nous avons essayé de trouver des solutions pour répondre à nos engagements. L'éducation, la solidarité, le vivre ensemble ont été parmi les maîtres mots de nos actions. Les projets exposés dans ce bulletin viennent illustrer quelques-unes de nos réalisations.



Notre engagement

Faciliter la vie sur la commune

Améliorer le cadre de vie

Nous l'avons fait :

- > Aménagement de l'Allée des Platanes et de l'îlot central Avenue du 11 novembre
- > Entretien/changement du mobilier urbain
- > Rénovation de la Chapelle Sainte-Anne, de la Croix de la Salvétat et du Christ du Parayre
- > Création d'un sens unique Chemin Notre dame du Lait
- > Soutien à la création de la ligne de bus n°5 Rieumes - Toulouse-Arènes

C'est en cours :

- > Aménagement du centre du village
- > Amélioration de l'accessibilité

Aider au développement du village

Nous l'avons fait :

- > En modifiant le Plan Local d'Urbanisme (3 modifications effectuées et 2 révisions allégées)
- > En créant une nouvelle station d'épuration

C'est en cours :

- > La révision générale du PLU
- > Un nouveau bâtiment du Service technique

Aménager des zones de loisirs

Nous l'avons fait :

- > Création du city stade
- > Installation d'un râtelier à vélos au centre du village
- > Rénovation de l'aire de jeux

Ce sera fait :

- > Aménagement des abords du city stade

Soutien aux écoles

Nous l'avons fait :

- > Extension de l'école maternelle et rénovation du dortoir
- > Remplacement des jeux extérieurs de l'école maternelle
- > Création d'une cuisine partagée EHPAD/Restauration scolaire
- > Aménagement des rythmes scolaires
- > Poursuite des commissions de suivi Restauration scolaire/ Rythmes scolaires
- > Création d'un potager pédagogique

C'est en cours :

- > Nouveau groupe scolaire école élémentaire

Communiquer régulièrement

Nous l'avons fait :

- > Installation d'un panneau lumineux d'information
- > Continuité du site Internet et du Journal municipal trimestriel
- > 6 soirées « Parlons-en » (depuis 2016)
- > Réduction de l'affichage sauvage

Favoriser la circulation piétonne et cyclable

C'est en cours :

- > Création d'une liaison piétonnière Sainte-Foy/Saint-Lys et d'une piste cyclable

Notre engagement

Gérer le budget avec pertinence

Nous l'avons fait :

- > Maîtrise du budget avec étude prospective
- > Recherche de nouveaux types de subventions (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – souscriptions)

- > Recherche des pistes d'économie (réduction de la consommation énergétique)
- > Participation active aux projets intercommunaux
- > Maîtrise des taux des taxes locales



Notre engagement

Développer les emplois de proximité

Accompagnement à l'implantation de nouvelles activités économiques et soutien au maintien/reprise des commerces

Nous l'avons fait :

- > Soutien à l'EHPAD pour la création de places supplémentaires (76 lits)
- > Création de la cuisine partagée

à l'EHPAD

- > Reprise de la boulangerie, du restaurant du centre, installation de nouvelles professions.
- > Recherche de nouveaux commerçants pour le marché de plein vent
- > Accueil de « La ruche qui dit oui » (distribution des achats groupés) pour permettre la poursuite

de l'activité sur Sainte-Foy

- > Amélioration du débit Internet pour permettre l'installation d'entreprises et une utilisation familiale satisfaisante

C'est en cours :

- > Création d'une zone d'activités (dossier en cours à la Sous-préfecture)

Nous restons attentifs :

- > Aux personnes qui souhaiteraient implanter leur commerce ou leur activité à Sainte-Foy
- > Aux solutions qui permettent de faire vivre le marché de plein vent.

Notre engagement

Soutenir la vie des associations

Amélioration des modes de communication

Nous l'avons fait :

- > Guide des associations et diffusion des activités sur les supports municipaux

C'est en cours :

- > Mise en ligne d'un site Internet répondant aux exigences actuelles
- > Disponibilité du calendrier annuel des manifestations sur le site Internet

Amélioration/création des structures

Nous l'avons fait :

- > Second terrain de grands jeux
- > Rénovation des cours de ten-

nis, bâtiment préfabriqué pour le tennis, rénovation de la salle du Parayre, achats de tables et réfrigérateurs

C'est en cours :

- > Mise à disposition d'une salle pour les aînés

Coordination des activités et partenariats avec l'extérieur

Nous l'avons fait :

- > Forum des associations
- > Soutien aux manifestations : Journées du Patrimoine, Course La Foyenne, Festival Terre de Jazz, Festival 3PA, Festival Gar ô gorille, Rando Passion, 31 Notes d'été et bien d'autres

Notre engagement

Renforcer la citoyenneté

Amélioration de la sécurité

Nous l'avons fait :

- > Plan Communal de Sauvegarde et exercice de sécurité, Plan de Prévention des Risques Technologiques
- > Création de poteaux incendie (1 par an)
- > Obtention de la limitation de vitesse à 70km/h sur les axes principaux de la commune
- > Amélioration de la visibilité au Chemin Ricard
- > Sensibilisation aux associations et aux habitants sur les gestes qui sauvent
- > Amélioration de la sécurité lors des manifestations

Agir en faveur de la citoyenneté

Nous l'avons fait :



- > Création d'un Conseil municipal des jeunes
- > Challenge annuel intercommunal « Nettoyons la nature »
- > Cérémonie de citoyenneté pour les nouveaux électeurs, remise de médailles du travail, remise de médailles du village
- > Invitations aux enfants à participer aux cérémonies du souvenir, accueil chaque année en mairie d'une classe de CE2 pour découvrir la vie publique locale
- > Conférence-débat et exposition « Laïcité »

Notre engagement

Améliorer la qualité de vie

Actions en faveur de la solidarité

Nous l'avons fait :

- > Poursuite des rencontres intergénérationnelles : Galette aînés/écoles, après-midi de jeux, soutien à la kermesse de l'EHPAD
- > Création des visites à domicile aux personnes vulnérables

Développement des services en ligne

Nous l'avons fait :

- > Simplification des démarches :

inscription sur les listes électorales, changement d'adresse, recensement militaire, état civil, demandes de conteneurs

- > Paiement en ligne des factures de restauration scolaire

Actions écoresponsables

Nous l'avons fait :

- > Mise en place de nouvelles pratiques Zéro Phyto par les agents municipaux
- > Création de l'Atlas de la biodiversité à Sainte-Foy
- > Mise en place de nouveaux



points d'apport volontaire pour le verre et le textile

- > Création d'une aire de covotage
- > Travail en partenariat pour la création de la Ligne 5 Bus Arc-en-ciel
- > Chantier participatif pour la plantation d'une haie au stade
- > Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- > Création de la cabine à lire et

de bancs publics

C'est en cours :

- > Actions suite aux diagnostics énergétiques

Entretien des chemins de randonnée

Nous l'avons fait :

- > Fléchage sentiers de randonnée
- > Réhabilitation du chemin d'En Naure

L'action municipale en images

Les principaux jalons du mandat

Un mandat, ce sont des actions et des réalisations ! Quelques exemples qui ont changé l'apparence du village, ou le quotidien des administrés au cours des 6 dernières années.



2014 : Renaissance de l'Albergue en tant qu'EHPAD (Emplois apportés par l'EHPAD = 50 équivalents temps plein)



2016 : Agrandissement de l'école maternelle pour la création d'une salle ALAE



2017 : City stade

Mars 2014

2015

2016

2017

2014 : Nouvelle ligne de bus n°5 Rieumes/Toulouse-arènes



2015 : Allée des Platanes sécurisée et aménagée

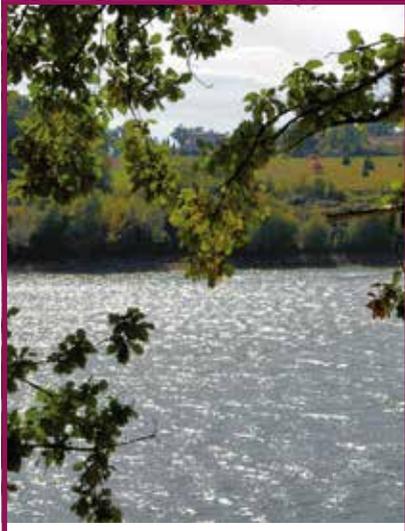


2016 : Nouvelle station d'épuration





2018 : Création du Conseil municipal des jeunes



2018 : Atlas de la biodiversité communale



2018 : Montée en débit Internet



2018 : Cuisine partagée EHPAD/Restauration scolaire

2018

2019

2020

2017 : Panneau d'informations



2018 : Cabine à lire



2018 : Borne de recharge pour véhicules électriques



2018 : 2nd terrain de grand jeu



En cours

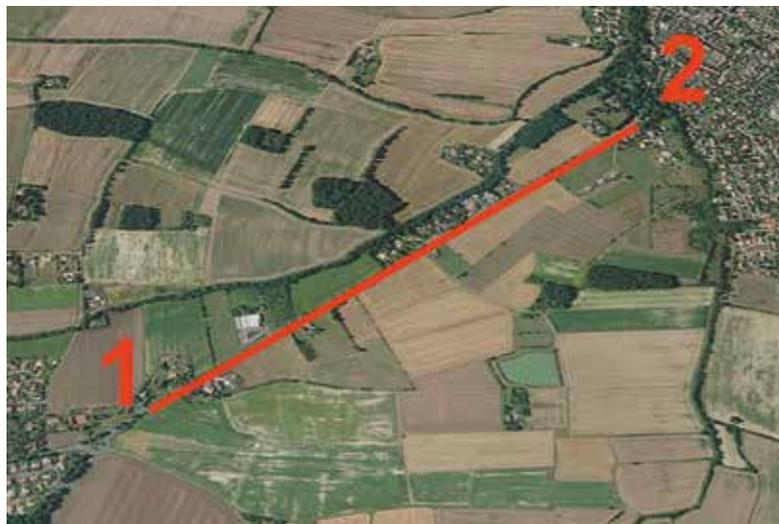
Piste cyclable et chemin piétonnier

Les deux projets de liaisons douces entre Sainte-Foy et Saint-Lys sont très attendus.

Le premier concerne la formalisation d'un chemin piétonnier, ondulant au gré des méandres de la Galage, depuis le chemin qui longe la station d'épuration jusqu'à la piscine de Saint-Lys. Ce projet rentre dans la volonté de l'équipe municipale de sauvegarder ou de développer des chemins de randonnées.

Le second, relatif à la piste cyclable, rentre dans le cadre de sécurisation de la route départementale RD632, jugée particulièrement dangereuse au vu de la vitesse (70-80 km/h) sur une zone

habitée, et sur un axe Toulouse/Lombez très fréquenté. Le projet de cette piste cyclable est déjà ancien, et pour répondre à cette demande des administrés, une bande d'achat des terrains avait été réservée sur le document d'urbanisme de 2011, d'une longueur de 1,7 km. Depuis 2017, la municipalité a mis ce grand projet en avant, et confié l'étude technique au bureau d'étude « atelier Infra » qui a rapidement fait le diagnostic et fourni toute l'étude avant-projet. Les parcelles ont été géométrées, pour la plupart, certaines



Tracé de la piste cyclable :

1 – départ de l'aire de covoiturage (rond-point)

2 – Arrivée au Lieu-dit Faoussely à l'entrée de Saint-Lys

bornes seront placées après les moissons, les propriétaires sont informés de l'achat par la commune du foncier agricole nécessaire à l'emprise.

La piste sera plus longue que pré-

vu, aboutissant sur le parking de covoiturage. Le rond-point sera aménagé de façon à relier la route de Saint-Thomas. Pour le futur, la sécurisation de la montée vers le village est envisagée.



Révision du PLU

Une vision de l'avenir

La prescription de révision générale du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de la commune a été arrêtée par délibération du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2018.

Le marché d'appel d'offre a été remporté par le cabinet d'étude Artelia, qui a déjà travaillé sur les modifications et révisions allégées précédentes, ainsi que les ateliers participatifs « Comment vivez-vous votre village » pour lesquels un certain nombre d'administrés volontaires se sont joints à la réflexion. Le document d'urbanisme actuel, approuvé le 24 juin 2014 a subi 3 modifications et deux révisions allégées afin de le mettre en compatibilité avec les projets communaux suite à la mise en service de

la nouvelle station d'épuration. Aujourd'hui, une véritable révision du PLU doit être entreprise. Le PLU devra prendre en compte de nombreux éléments, entre autres :

- les nouvelles lois relatives à l'urbanisme et l'environnement,
- l'évolution du Plan Local de l'Habitat (PLH) sur la Communauté Cœur de Garonne,
- l'évolution démographique attendue sur la commune,
- l'utilisation de liaisons douces,
- les grands projets en cours (nouveau groupe scolaire, ateliers municipaux, piste cyclable, zone d'activité...)
- l'intégration de l'atlas de la biodiversité et les réflexions issues du comité participatif sur la vision de l'évolution de notre village.

Ça avance

Projet du groupe scolaire élémentaire

Le 19 juin, les membres de la commission d'appel d'offres ont désigné le lauréat du concours d'architecte parmi les trois candidats admis à concourir.

Pour des raisons réglementaires (contrôle de légalité en Sous-préfecture) il n'est pas possible pour l'instant de communiquer les visuels du projet ni le nom de

l'architecte.

Le lauréat choisi répondait au mieux au cahier des charges de la commune, notamment aux critères de la qualité architecturale, son projet est en adéquation avec les exigences du programme réglementaire et présente une qualité technique, environnementale et économique.

Urbanisme

Dépôt des documents

A compter du 1^{er} août 2019, un exemplaire supplémentaire sera demandé sur les dépôts de Déclaration Préalable (DP) et Permis de Construire (PC). Sachant que les dossiers déposés en mairie font l'objet d'une première vérification par le service de l'urbanisme, puis sont transférés au service instructeur de Carbonne (PETR), que les formulaires Cerfa disponibles sur www.servicepublic.fr ne prennent pas en compte l'instruction sur un autre pôle,

vous devez fournir un nombre d'exemplaires suffisant afin de permettre la consultation simultanée des différents services (eau potable, électricité, voirie...) et de faciliter les transferts rapides des dossiers.

Il vous sera demandé à présent de fournir 6 exemplaires pour les dépôts de PC et de DP. Tout dépôt se fait impérativement sur rendez-vous auprès du service urbanisme, chaque dossier devant être enregistré informatiquement.



Du changement en perspective

Une nouvelle carte scolaire à l'étude pour les collèges du secteur

Avec près de 1800 élèves supplémentaires dès la rentrée prochaine (9000 en plus d'ici 2025), la démographie scolaire des collèges publics est une question importante.

Un petit rappel préalable : la scolarisation des collégiens est une compétence partagée par le Conseil départemental et la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale. Le Conseil départemental arrête le secteur de recrutement des collèges (carte scolaire) et la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale procède aux affectations des élèves et décide des dérogations aux secteurs scolaires.

Deux objectifs doivent être pris en compte dans une carte scolaire: la mixité sociale et l'équilibre des effectifs. Certains collèges sont au bord de la saturation et même si le département envisage d'en construire et d'en réhabiliter 18, une modification



importante entre en vigueur dès la rentrée de septembre 2019.

En 2020 c'est notre secteur qui risque d'être « restructuré ». Les collèges environnants : Saint-Lys, Fonsorbes et Fontenilles atteignent des seuils critiques, alors que le collège de Rieumes a encore un potentiel d'accueil im-

portant. Un nouveau projet de sectorisation est donc à l'étude avec des réunions de concertation qui ont débuté en avril et se poursuivront jusqu'au vote de l'assemblée départementale en octobre. Les décisions prises concerneront les affectations des élèves pour la rentrée de septembre 2020.



Etat civil

Du 20 mars au 30 juin 2019

Naissances

LAMORA Marcus
DARRODES FOURMENTRAUX Jules

Mariages

PEUCH Aurélie et
POZZA Mathieu
FRICAMPS Mélissa et
NOLDEN Julien

Décès

PRIEUR Jean-Pierre
ESCAP née CASTEX Michèle
LOPEZ née BARRE Michelle
SALVAGNAC André
CAPERAN née DAUTHEZAC Marie-Louise
ARIBAUD Aimé
CULOS née JOUCLA Claudie

Règlementation Utilisation des drones à Sainte-Foy



L'utilisation de drones de loisirs (- de 800 gr) ou professionnels est strictement interdite sur la commune de Sainte-Foy.

La proximité de Blagnac, Francazal et du Lherm, entre autres, a généré des couloirs aériens sur notre commune. La quasi-totalité de la superficie de la commune est dans une zone rouge d'interdiction stricte de vol à l'exception de quelques zones réglementées vers La Salvetat, Bragayrac ou Saint-Thomas. De plus, un drone de loisirs ne peut être utilisé qu'au-dessus d'un terrain privé et en aucun cas au-dessus du domaine public quand bien même celui-ci serait en zone autorisée. Tout manquement à la loi Drones n° 2016-1428 du 19 Avril

2019 est passible de peine d'emprisonnement et d'une très forte amende.

Pour en savoir plus : Le site **GEOPORTAIL** <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> vous informe dans le détail sur les zones d'interdiction de vol. Sur le site, renseignez « la commune » dans le moteur de recherche, puis Fonds de Carte : Plans cadastraux par exemple, ensuite dans « Données thématiques », cliquez sur « Territoires et Transport », puis « Transport » et enfin sur « Restrictions pour Drones de Loisirs » <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/modeles-reduits-et-drones-loisir>

Santé

Ils prennent soin de vous

En ces temps où l'on parle de plus en plus de désert médical, la commune de Sainte-Foy a la chance d'avoir vu en quelques années l'installation de professionnels notamment du paramédical.

Qui sont les professionnels du médical et du paramédical installés à Sainte-Foy ?

Avenue du 8 mai : Les **masseurs-kinésithérapeutes**, Jean-François Demeslay, Isabelle Sans et Stéphanie Dupouy. La **pharmacie** Bellevue de Catherine Ducos. Place Henri Dunant : Le **cabinet médical**.

Allée des tilleuls – 4 professions différentes : Le **cabinet infirmier** de Flora Vion (qui a récemment remplacé Mme Sanchez-Zetic), Claudine Métais **chirurgien-dentiste**, Stéphanie Breuzin et Manon Maillotte **pédicures-podologues**, puis Lisa Auneau et



Alexandre Lestruhaut **ostéopathes** (qui ont récemment remplacé Mme Lagarrigue). Rue de l'Albergue : Le **cabinet infirmier** de Carole Aleman, Nathalie Boudes et Thierry Lagarde. Allée des Platanes : Les **orthophonistes** Marie Boemare, Marion Pierre et Camille Pinel.

Vous pourrez parfois rencontrer leurs collaborateurs qui interviennent afin de permettre la continuité des soins. Un grand merci à tous.

Du nouveau ! Ecole de Musique de Sainte-Foy



Les professeurs de l'école : de gauche à droite : Andrea Martens (Flûte), Jean-Jacques Porté (Guitare), Stéphanie Attar (Piano), Emmanuelle Dal Grande (Chant), Vincent Crousier (Violon).

De nouveaux professeurs ont récemment rejoint l'équipe pédagogique de l'Ecole de Musique.

Dès septembre 2019, Emmanuelle Dal Grande, Professeur de Voix, animera des ateliers de groupe « Découverte de la voix » (technique vocale, chant et improvisation), et donnera également des cours de chant individuels. Vincent Crousier, Professeur de Violon, proposera des cours individuels de violon. Les cours de Piano, de Flûte et de Guitare sont bien évidemment toujours dispensés par les pro-

fesseurs : Stéphanie Attar, Lana Goussarenko, Andréa Martens et Jean-Jacques Porté.

N'hésitez pas à les contacter directement pour tout renseignement (coordonnées sur le site de la mairie). Une page facebook a également été créée afin que vous puissiez suivre les actualités de l'association.

Les professeurs et leurs élèves seront présents au forum des associations de la rentrée de septembre pour vous présenter quelques morceaux choisis, et pour discuter avec vous de la musique qui nous fait vibrer !

La rentrée se prépare Avec Sainte-Foy Sport Loisirs

Dès la rentrée, une nouvelle professeure de yoga accueillera les adhérents le jeudi à 18h30.

Mme Claudine Herbaut est enseignante de Yoga Desikachar, les séances comprennent un enchaînement de postures visant à préparer le corps vers la ou les postures principales, un temps de relaxation, de méditation et des respirations conscientes. Les mardi matin des cours gym douce et Pilates seront proposés. Ils seront ouverts à tous y compris aux seniors de 9h30 à 11h30 (9h30 gym douce - 10h30 pilates et stretching).

Le dimanche 1^{er} septembre, l'association sera présente au forum des associations pour vous



accueillir, vous informer et vous inscrire aux activités.

Ce même-jour, l'atelier de poterie Smart'Céram ouvrira ses portes de 10h à 18h (14 av du 19 mars 1962 entrée côté rue du moulin). Les créations des élèves seront exposées.

Renseignements : Mme LEBRE au 06 33 40 59 28.

<http://sainte-foy-sport-et-loisirs.e-monsite.com/> ou au forum des associations



Tournoi de foot Un vrai succès

L'USSF Football a relancé son école et elle grandit. Le club a organisé un tournoi le 15 juin dernier pour les U8 (enfants de moins de 8 ans). Quatre clubs ont participé, 8 équipes étaient inscrites : une de Léguevin, deux de Sainte-Foy et de Saint-Lys et trois de Seysses-Frouzins. C'est d'ailleurs l'équipe de Seysses-Frouzins qui a remporté le trophée de l'USSFF. Le trophée sera bien entendu remis en jeu en juin 2020. La coupe du meilleur buteur est revenue à Lilian de Sainte-Foy et celle de la meilleure défense à l'équipe de Saint-Lys. Le tournoi s'est déroulé très sérieusement et le tournoi pénalty (tournoi d'animation) a lui aussi connu un vif succès. C'est Alban de Seysses-Frouzins qui s'est vu remettre la coupe. Le responsable de l'école de foot, Thomas Bianchini, espère un plus grand nombre d'équipes engagées en juin prochain ! Ce tournoi, le 1^{er} depuis 10 ans a été une vraie réussite et l'Union Sportive Ste Foy Football, compte sur un nombre croissant de joueurs, de joueuses et de dirigeant(e)s pour la saison 2019/2020.

Contact : ecole.ussffootball@gmail.com



Festif

De juillet à octobre

Juillet

Sam. 27 juil.

Concours de pétanque
à 14h, au boulodrome

Dim. 28 juil.

Messe de la Ste-Anne

à 11h, à la Chapelle de la Salvétat suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité

Septembre

Dim. 1^{er} sept.

Forum des associations
de 9h à 12h suivi du repas du marché - Place H. Dunant

Du vend. 6 au dim. 8 sept.

Fête locale

Sam. 14 sept.

Randonnée pleine lune
avec Sent'Aure

Sam. 21 sept.

Kermesse intergénérationnelle
à 14h, à l'EHPAD l'Albergue

Octobre

Sam. 5 et dim. 6 oct.

Bourse aux vêtements
par les Fidésidiades. A la salle des fêtes

Dim. 6 oct.

Concours de pétanque
à 14h au boulodrome



Le panneau ErDF qui se trouve à côté de la cabine à lire a pris des couleurs !!! Merci aux enfants de l'ALAE, au Conseil municipal des jeunes et aux bénévoles qui s'occupent de la cabine à lire pour la réalisation de ce projet.

La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr
Horaires d'ouverture : **Lundi et mardi** : 14h - 17h30. **Judi** : 8h30 - 12h et 15h - 19h
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h. **Samedi** : 8h30 - 12h. Fermé le mercredi

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Responsable de publication : François VIVES
Réalisation : aldorande-communication - **Impression :** Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72
Imprimé sur papier PEFC. **Ont participé à la réalisation de ce bulletin :** Le maire : François VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN, Aniko SAGODI, Joëlle ESCALLE, Bernard REMY, Véronique PORTE.
Coordination : Sandrine GRI.